

**Avis adopté**

Séance plénière du 13 mars 2024

*Agir pour une information fiable, indépendante et pluraliste  
au service de la démocratie*

**UNSA**

Il était important que notre conseil, chambre de la société civile organisée, puisse contribuer au débat dans le cadre des états généraux de l'information.

L'avis de ce jour en est notre contribution, l'état des lieux et les préconisations de ce texte démontrant bien qu'une information fiable et de qualité est primordiale pour nos citoyens et la survie de notre démocratie.

Pour l'UNSA, nous retenons avec intérêt, dans la préconisation n° 3, la nécessité de faire évoluer les dotations des aides publiques pour que celles-ci participent à une évolution positive et utile de notre société.

Pour l'UNSA défendre la presse c'est aussi défendre des valeurs et nous sommes toujours interrogatif lorsque ceux qui, par leurs écrits ou leurs expressions, se rendent coupables d'injures publiques raciste ou à l'incitation à la haine raciale bénéficient encore de l'aide publique, cela ne doit pas perdurer.

Si la liberté d'expression est un des fondements de notre société, d'autant plus précieuse en ces temps troublés, cette liberté ne doit jamais conduire à des dérives inacceptables.

Nous comprenons donc la démarche de la préconisation 9 mais nous pensons qu'elle ne répond pas à la nécessaire lutte contre le harcèlement et les discours de haine en ligne. Nous aurions préféré un dispositif impliquant la responsabilité des plates formes, ces plates formes qui a coup d'algorithmes sont si fortes pour orienter nos vies et nos choix et qui sont incapables, soi-disant, de contrôler ce qu'elles diffusent.

La liberté d'expression doit rester immuable, donnons-nous les moyens pour que la loi soit respectée, ne réduisons pas cette liberté, ne nous trompons pas de cible. Travaillons pour une République apaisée qui sait défendre ses valeurs et ses principes.

Malgré cette alerte que nous lançons l'UNSA salue la qualité de ce texte et votera positivement sur cet avis.